

DELEGATION DE Mme Anne BREZILLON

D -20090076

**Diversité. Attributions d'aide en faveur des associations.
Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- La promotion des diversités et plus généralement « l'ouverture » des diversités entre elles,
- La sensibilisation des réseaux, la formation et la communication,
- Le développement d'actions mémorielles à Bordeaux

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour promouvoir les Diversités, d'un montant de 20 000 euros.

Sur cette base, je vous propose de procéder à une première affectation d'une partie de ces crédits en faveur des associations, ce qui représente à ce jour, un montant total de 3000 euros.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association franco-vietnamienne	Faire connaître au plus grand nombre la richesse de la culture franco-vietnamienne, en organisant manifestations artistiques.	500
Comité ni putés ni soumises Gironde Aquitaine	Faire entreprendre toute action susceptible de promouvoir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, et la lutte contre toute forme de discrimination.	500
Maison d'Algérie en Aquitaine	Créer un relais social et renforcer les liens de solidarité avec l'Algérie ; promouvoir le patrimoine culturel algérien et l'échange scientifique entre l'Aquitaine et l'Algérie.	1 000
SOS Racisme Gironde	Accompagnement des personnes ayant subi des discriminations / actes racistes.	1 000
TOTAL		3 000

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2009, article 657.4 CEX VIE SS – enveloppe 019377.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20090077

**Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions.
Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative et le lien social dans les quartiers, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 115 600 Euros prévue au budget primitif 2009 et de la répartir de la manière suivante :

	Montants 2009 en Euros
Accompagner Conduire Transmettre, ACT : faciliter l'insertion professionnelle, notamment des jeunes, en favorisant les relations avec les différents partenaires du monde du travail : entreprises, institutions...	500
Le Girofard : assurer la prévention du suicide et des agressions en proposant des permanences psychologiques et juridiques. Etre un lieu d'accueil pour une meilleure insertion sociale.	500
Association Bacalan Claveau, ABC : réunir l'expression individuelle et collective des habitants du quartier sur toutes les questions concernant le cadre de vie en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, d'équipements socioculturels, sportifs et d'animation.	22 000
Association échiquéenne des Clubs Bordelais : promouvoir le jeu d'échec dans la Ville de Bordeaux et en Aquitaine de façon ludique grâce à l'intervention des joueurs licenciés au profit des néophytes.	300
Centenaire Sainte Geneviève de Bordeaux : organiser des manifestations destinées à célébrer le centenaire de la fondation de la Communauté Ste Geneviève et aussi à tisser des liens de proximité au sein des quartiers environnants. 3 dates retenues : 10 janvier et 26 septembre concerts, l 4 avril conférence sur l'histoire du quartier suivi d'un moment convivial sur le parvis de l'église.	1 000
Centre Culturel Yavné : gérer et organiser des animations culturelles, éducatives, artistiques et de loisirs pour le développement de la culture israélite.	17 000
Centre du Hâ 32 : organiser des conférences/débats sur des thèmes de société pour que chacun en saisisse l'enjeu entre tous les courants de pensée, lieu d'écoute et de dialogue.	1 200
Comité Départemental de la Prévention Routière : étudier et mettre en œuvre toutes les mesures, encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière.	1 500
Consommation Logement et Cadre de Vie : défendre et informer les consommateurs, usagers dans les domaines du logement, de la santé, et du cadre de vie.	1 500

Séance du lundi 2 mars 2009

Cirque Eclair : former aux arts du cirque pour un public venant de divers horizons (écoles, centres d'animation, particuliers...) la subvention couvre les frais de location du bâtiment avec le soutien du Conseil Général.	18 000
Ecole du cirque : enseigner quatre disciplines des arts du cirque, formation professionnelle et de loisirs. Cette école crée, organise et vend des spectacles, favorise les échanges internationaux.	42 000
Fédération des décorés du travail section de Bordeaux : faire connaître la Médaille d'Honneur du Travail auprès du monde professionnel par des manifestations culturelles, des réunions et des sorties mensuelles.	900
Fédération des décorés du travail section de Caudéran : développer le lien fraternel en organisant des rencontres amicales (visites régulières aux adhérents pour briser la solitude, voyages, matinées récréatives, remise de médailles...)	300
France Bénévolat : promouvoir le bénévolat et la médiation.	1 000
Les Hauts de radio : radio associative dont le but est le renforcement du tissu social, des communications et des liens de solidarité. Ses objectifs sont de répondre le plus largement à des finalités d'information, d'éducation et de promotion des cultures.	500
Ludoludik : promouvoir les activités ludiques par la découverte et la pratique de jeux éducatifs.	400
Société Astronomique de Bordeaux : promouvoir la science de l'astronomie auprès d'un public très large lors de l'année mondiale de l'astronomie et le centenaire de l'association. Six animations exceptionnelles seront organisées sur les quais.	1 000
Société de Philosophie de Bordeaux : étudier, examiner et discuter de problèmes philosophiques. Publication d'un bulletin contenant l'exposé de ses actes et travaux. Organisation de conférences.	400
Maison de Quartier des Jeunes de St Augustin : réaménager en mobilier le foyer.	4 600
Femme Avenir : informer et former des femmes pour qu'elles participent à la vie civique, économique, sociale et culturelle Groupe de travail, conférences...	1 000
Total	115 600

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2009 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

MME BREZILLON. –

Concernant la délibération 76, Monsieur le Maire, mes chers collègues, l'attribution de subventions permet aux associations de poursuivre et de développer leurs activités au service d'un plus grand nombre, mais c'est aussi une reconnaissance de l'engagement civique des Bordelais.

Autour de nos grands projets : l'Agenda 21, le projet urbain, le projet social, la thématique de la diversité se révèle chaque jour présente et transversale.

La mobilisation et la participation des acteurs associatifs sont indispensables. Ils font dans nos quartiers auprès des Bordelais un travail remarquable.

Avec eux nous avons engagé un travail de renouvellement, de requalification, de réarticulation de nos outils : le Conseil de la Diversité, le COABADE et notamment le dispositif RE-VEILLE, en lien avec la HALDE.

A côté de l'aide logistique si utile à leurs actions que nous leur apportons déjà, la ville doit poursuivre son soutien financier à leur égard.

Aussi je vous propose de soutenir ces 4 associations qui oeuvrent au « mieux vivre ensemble », qui luttent contre les discriminations, qui promeuvent l'égalité des droits et la richesse de l'inter-culturalité bordelaise.

La délibération 77 vise à répartir la somme de 115.600 euros entre 20 associations créatrices, de lien social et intergénérationnel dans des domaines aussi divers que le sport, l'accompagnement, le retour vers l'emploi, la culture, les arts du cirque, le bénévolat, la prévention, l'animation de quartier, l'astronomie, la philosophie, le respect et l'accueil.

Ces délibérations n'ont fait l'objet d'aucune remarque en commission, en conséquence je vous demande d'autoriser le maire à verser ces subventions. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, juste sur la diversité. Nous sommes bien entendu favorable à cette aide de la municipalité à ces associations qui oeuvrent pour la diversité, mais nous aurions aimé que vous appliquiez vous-même cette diversité dans votre équipe municipale.

Je sais que vous n'aimez pas les comparaisons, Monsieur le Maire, sauf lorsqu'elles vous sont favorables, mais j'aimerais vous citer l'Institut Montaigne qui a classé les 10 premières villes de France où seule Bordeaux apparaît comme la ville qui n'a pas d'adjoints issus de la diversité.

A titre de comparaison, Strasbourg a le Conseil le plus divers avec 14% d'élus venant des minorités, devant Lille et Montpellier.

Vous aidez les associations, mais je regrette que vous n'ayez pas pensé lorsque vous avez mis en place votre équipe municipale à un adjoint élu venant de la diversité.

M. LE MAIRE. -

Quel est le coefficient de diversité dans le groupe des Verts, ici, dans ce Conseil ?

M. PAPADATO. -

Combien sommes-nous, Monsieur le Maire ?

M. LE MAIRE. -

Sur 3 vous avez de la place. Vous avez au moins un tiers, ça fait 1 siège.

D'autre part, soyez honnête lorsque vous faites des comparaisons. Combien y a-t-il d'adjoints dans toutes les autres communes concernées, à part Strasbourg ? J'ai consulté l'étude. Combien y en a-t-il ? Il y en a 1. Alors entre zéro et 1... On peut mieux faire, mais ce n'est pas tout à fait dirimant.

Donc dans ce Conseil en tout cas l'enrichissement de chacun des groupes serait tout à fait utile.

Je crois que la proportion dans le groupe majoritaire est la plus importante de tous les groupes. Me semble-t-il. A vu de nez. Comme ça.

M. PAPADATO. -

Ce qui est quand même regrettable, Monsieur le Maire, c'est que lorsqu'on parle d'adjoints, malheureusement...

M. LE MAIRE. -

Oui, bien sûr. Mais avant de donner des leçons à tout le monde appliquez-vous ces leçons à vous-mêmes.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, sur 3 élus, reconnaissez...

M. LE MAIRE. -

Oui, je reconnais bien volontiers, mais dans notre groupe il y a plusieurs personnes issues de la diversité qui ne sont d'ailleurs pas là pour ça, qui sont là parce que ce sont des gens de qualité.

M. PAPADATO. -

Qui ne sont pas adjoints.

M. LE MAIRE. -

Oui, mais qui sont Conseillères Municipales.

On va progresser. J'en suis bien d'accord. Mais enfin on n'est pas si mauvais que ça quand même.

C'est toujours mieux ailleurs. Strasbourg c'est formidable. Il ne se passe que des bonnes choses à Strasbourg. Il y a du vélo, il y a de la diversité, il y a l'Europe...

M. PEREZ.

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vais vous rassurer tout de suite, nous voterons pour cette délibération pour les raisons qui ont été données par Mme BREZILLON.

Mais j'en profite pour me raccrocher aux branches. Vous avez demandé que l'opposition soit force de proposition, je vais en faire une, une fois de plus, vais-je dire, car ça va vous rappeler des choses, Monsieur le Maire.

Evidemment mon intervention aurait pu tout aussi bien se situer lorsque l'on va regarder les délibérations de M. DUCASSOU tout à l'heure, mais malheureusement je n'ai pas vu apparaître chez M. DUCASSOU aujourd'hui le mot subvention, alors là je vois subvention, je saute dessus, Mme BREZILLON.

On voit arriver de nouvelles demandes de subvention. Nous voterons pour et bien évidemment nous trouvons ça très bien. Mais ce qui nous intéresse aussi c'est le suivi des anciens dossiers. C'est aussi bien. C'est pour ça que nous aimerions savoir où est-ce que nous en sommes des cas difficiles du Jean Vigo, de Job et des Tafurs, car l'existence de cette dernière compagnie que j'ai rencontrée la semaine passée est compromise par le retrait tardif – je dis bien tardif – du soutien de la municipalité à la manifestation « Demander l'Impossible ».

Si on peut comprendre une réorientation de la politique municipale, on n'est pas contre, les choses ne sont pas figées pour l'éternité, ça on veut bien l'entendre, si on n'est pas contre une réorientation de la politique municipale concernant la poésie pour l'avenir, pour les années suivantes, on peut difficilement comprendre un lâchage en rase campagne et quasiment au dernier moment d'une compagnie qui n'a pas démérité.

Je pense que nous sortirions grandis de cette affaire en remettant pour cette année le montant de la subvention des Tafurs à 25.000 euros, quitte à discuter de la subvention 2010 dès maintenant en fonction des nouvelles options de la municipalité.

On peut en penser ce que l'on veut, mais une municipalité a parfaitement le droit de changer d'avis, de réorienter sa politique à un moment ou à un autre, mais au dernier moment c'est quand même un peu difficile.

Je crois que nous sortirions également grandis en soutenant le nouveau projet du Jean Vigo mené par Jérôme Ménardy(?) et son équipe. M. DUCASSOU, vous rencontrez cette équipe cette semaine. Ils ont un sursis du propriétaire des murs jusqu'à la fin de ce mois, ce qui fait qu'il nous reste 28 jours pour trancher un dossier difficile.

Je crois que nous avons encore une fois l'occasion d'inscrire dans la pérennité une initiative locale menée par des locaux, avec une résonance qui peut être nationale. Toutes choses qui devraient nous réjouir dans la ville d'Eventó.

M. LE MAIRE. -

Mme PLANTIER

MME PLANTIER. –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, juste un petit mot pour répondre presque d'une boutade à mon voisin M. PAPADATO.

Permettez-moi de vous préciser que nous avons en termes de diversité à entendre, mis à part le taux de mélanine chez nos collègues du Conseil, la jeunesse et la parité, questions, je pense, qui ont été largement envisagées sur la liste par notre maire et par le reste de son équipe.

Et pour ce qui est de la question de la présence d'un adjoint issu de votre conception de la diversité, laissez-nous un peu le temps. Mme JARTY, Mme SAÏOUD, moi-même et notre adjoint M. ROBERT sont la preuve que quand même des efforts sont faits par le maire dans cette direction. Merci.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. SIBE.

M. SIBE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, juste pour vous rappeler que le Comité National de la Diversité a classé la liste que vous avez conduite l'an dernier en 2008 parmi les listes les plus diverses, avec une autre ville qui était Nantes.

M. LE MAIRE. -

Merci de ce rappel.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, juste pour répondre à une boutade par une boutade, vous disiez que nous sommes 3 élus Verts dont aucun venant de la diversité. Je rappellerai juste – je l'avais complètement oublié – que je viens moi-même de la diversité dans la mesure où mon père est né Grec.

Et dans notre équipe nous avons aussi un Basque. Donc en matière de diversité je crois que...

M. LE MAIRE. -

Je propose que nous fassions un arbre généalogique du Conseil Municipal sur un des murs pour identifier tous ceux qui viennent d'ailleurs.

J'hésitais justement à vous mettre en cause personnellement. Je me suis dit : si je dis que Papadato c'est la diversité, il va mal le prendre, alors voilà, je ne l'ai pas dit.

Sur les délibération de Mme BREZILLON 76 et 77 est-ce qu'il y a des votes contre ?

(Aucun)

ADOPTE A L'UNANIMITE